

**Décision Modificative n°1 de l'exercice 2009
Budget du centre d'hébergement « Les Roches »**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants : 33*

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 15 septembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°24), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme FARGE Patricia, Mme COTTARD Françoise, Mme AVRIL Jolanta, Mme EMO Céline (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à Mme Barkissa SANOKO, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme COTTARD Françoise à Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON, Mme AVRIL Jolanta à M. Jacques BOUDIER, Mme Céline EMO à M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise à Mme OUVRY Annie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

Mme Céline EMO, Conseillère Municipale Déléguée, expose que considérant qu'il y a lieu de réajuster les crédits budgétaires pour l'année 2009 et de reprendre le résultat du compte administratif 2008, il est présenté au Conseil Municipal la décision modificative n°1 du budget du Domaine des Roches, laquelle a été soumise au Conseil d'Exploitation qui s'est réuni le 10 septembre dernier.

Elle comprend pour chacune des sections en dépenses et en recettes, les éléments suivants :

Section d'Investissement

Dépenses

21 Immobilisations corporelles	12 207,40 €

Total	12 207,40 €

Recettes

001 Résultat d'investissement reporté	12 207,40 €

Total	12 207,40 €

Section fonctionnement

Dépenses

011 Charges à caractère général	7 203,00 €
012 Charges de personnel et assimilées	1 636,14 €
67 Charges exceptionnelles	500,00 €

	9 339,14 €

Recettes

002 Résultat de fonctionnement reporté	9 339,14 €

Total	9 339,14 €

Cette décision modificative a également fait l'objet d'une présentation à la commission n°1, lors de sa séance du 14 septembre 2009,

Le Conseil Municipal est invité à adopter la décision modificative n°1 de l'exercice 2009 du Centre d'Hébergement « les Roches »

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE** cette «**décision modificative n°1 de l'exercice 2009 du centre d'hébergement les Roches**», par :

☞ **33 voix « Pour »** (groupe des Elus Communistes et Républicains, groupe Dieppe A-Venir, groupe des Elus Verts, groupe Centriste),

☞ **6 « abstentions »** (le groupe « Dieppe Ensemble » et « M. Jean-Claude CHAUVIERE, Conseiller indépendant »)

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.